

DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LIGINIAC

N°11
CAS

Séance du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LIGINIAC en date du 14 avril 2026. Le CCAS régulièrement convoqué en date du 10 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances dans le lieu habituel de ses séances.

Président de séance : Jean MANZAGOL, Président

Présents/représentés :

Mmes BALDASSARI Danièle, BARRAUD Prescillia, PINSON Anne-Marie, QUINTANEL Nathalie, TRONCHE Fabienne, ZORLU Kerime

Mrs BIVERT Frédéric, PAPIN Didier, TRONCHE Pierre André.

Excusés : Mme CHINAL Hélène

Secrétaire de séance : BARRAUD Prescillia

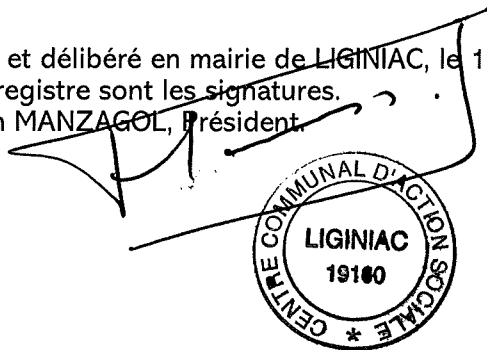
Délibération n°2026-11 en date du 14/04/2026 portant sur l'approbation du procès-verbal de la séance du 04 février 2026

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée du Procès-verbal de la séance du 04 février 2026.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le PV du 27 mars

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 14 avril 2026.
Au registre sont les signatures.
Jean MANZAGOL, Président.



Membres	11
Présents	10
Représentés	
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

Transmise en Sous-Préfecture d'USSEL le
Publiée ou affichée le

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le 16/04/2026

ID : 019-261911309-20260414-DCCAS2026011-DE

Berger
Levrault